



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 23 février 2017

Convocation : 13/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le Jeudi 23 février à 19 H, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni exceptionnellement à la salle polyvalente de Fourges, sous la présidence de Monsieur Michel JOUYET - Maire.

Étaient présents: Chantal BARTHOULOT, Alain BEAUNE, Emmanuel BOURDON, Véronique BURAT, Josette CARON, Fabrice CAUDY, Benoit COLLARD, Michel DAVIAU, Rénald DELALIN, Jean-Marie DELISLE, Catherine DESILE, Jean DESLANDRE, André DUFOUR, René DUNTZ, Bernard DURDANT, Jean FREMIN, Thierry GARNIER, Bernard HELFER, Patrick HERICHE, Michel JOUYET, Chantale LE GALL, Thierry LEROY, Catherine MIKLARZ, Daniel MOUSSET, Evelyne NOEL, Michel OZANNE, Ginette PALIN, Pierre PENIN, Daniel PERSONNAT, Bruno POIRET, Dominique RABET, Pascal RENARD, Isabelle RIHOJAY, Robert ROUTIER, Michèle SEMBEL,

Pouvant valablement délibérer.

Absents excusés : Sylvie BALOUS, Jean BARBEY, Arnaud DELOFFRE, Thierry DUBIEZ, Florence LEROY, Dominique MONFILLIATRE, Valérie PAGESY,

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Claude VASSEUR à Chantal BARTHOULOT
- Denis BOCQUET à Ginette PALIN
- Pierre De SUTTER à André DUFOUR
- Jacqueline BLONDEL à Michel OZANNE
- Paul LANNOY à Benoit COLLARD
- Philippe DELALLEAU à Pascal RENARD
- Michel STALIN à Pierre PENIN
- Thomas DURAND à Daniel MOUSSET

Monsieur René DUNTZ nous accueille pour ce conseil municipal dans la salle polyvalente de Fourges. En effet, nous avons dû changer exceptionnellement le lieu de cette séance compte tenu des problèmes de chauffage dans la salle polyvalente de Tourny. A ce sujet, nous allons lancer un projet de rénovation mesuré de ce bâtiment.

Malgré tout, c'est un plaisir d'être dans cette salle rénovée et mise aux normes de sécurité où nous pouvons admirer le travail réalisé en commun par nos agents pour redonner à ce bâtiment son caractère convivial et fonctionnel. Merci à nos deux chefs de chantier René DUNTZ et Alain BEAUNE qui ont œuvré conjointement pour finaliser un équipement de qualité au service de tous.

Nous allons aborder les finances et notamment examiner le résultat d'une année de fonctionnement de notre commune nouvelle. Nous avons pu cumuler investissements intelligents au service de nos habitants, de nos artisans et nos commerçants locaux, dépenses maîtrisées pour des marges de manœuvre améliorées, impôts et services communaux pas augmentés pour préserver le niveau de vie de nos Administrés.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Thierry GARNIER secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

Objet : 2017-099 Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation accordée par délibération n°2017-048 du 26 janvier 2017 :

Objet du Marché	Entreprise Titulaire	Montant du Marché HT
Mission de maîtrise d'œuvre Aménagement sécurité RD 10 - Commune déléguée de Forêt-la-Folie	INGENIERIE 27 27021 EVREUX	4 250.00€
Détachement foncier et plan topographique - Commune déléguée d'Ecos	CLADEA Géomètres-Experts 27202 VERNON	2 930.00€
Remplacement 5 chaudières logements gendarmerie - Commune déléguée d'Ecos	Société DAGNICOURT 27620 GASNY	14 271.80€
Dépose ancien parquet, purge-traitement fongicide, rebouchage et pose 2 grilles ventilation - Commune déléguée de Tourmy	ATELIER BOIS CONSTRUCTION 27133 VERNEUIL-SUR-AVRE	215.60€
Vérification et entretien des hydrants	VEOLIA EAU 27700 BOUAFLES	6 207.75€
Fabrication et pose d'un portail au gîte - Commune déléguée de Tourmy	Jérôme CARDONNE 27510 VEXIN-SUR-EPTE	3 212.00€
Séjour Montagne Classe de ski - Commune déléguée de Guitry	Société LA CHAUME 74110 MONTRIOND	4 382.60€
Gestion de la mission Fourrière animale	CLUB MEDDOG 27400 ACQUIGNY	19 872.00€
Rénovation des bordures du ru - Commune déléguée de Fontenay-en-Vexin	DANDEVILLE PAYSAGE Fontenay-en-Vexin 27510 VEXIN-SUR-EPTE	2 790.00€
Relevé topographique rue de Bray - RD4 - Commune déléguée d'Ecos	CALDEA Géomètres-Experts 27202 VERNON	885.00€
Marquage de 17 véhicules	ICG 27700 LES ANDELYS	2 835.00€
Réalisation d'un enrobé noir sur trottoir - Commune déléguée de Tourmy	Patrick DE PAEPE Tourmy 27510 VEXIN-SUR-EPTE	9 705.00€
Avenant contrats Assurances suite transfert 7 véhicules de la Cdc à la Commune	GROUPAMA 27006 EVREUX	6 340.74€
Mobiliers divers Aménagement locaux annexes à la mairie	UGAP 76125 MONT-SAINT-AIGNAN	6 275.67€
Contrôle Légionnelle	AVIPUR 767 80 LE HERON	1 700.00€

Vérification périodique des installations électriques et gaz	SOCOTEC 27000 EVREUX	5 695.00€/an Renouvelable 3 fois
Opération dégraissage des hottes	ISS 76150 LA VOPALIERE	1 340.00€/an Reconduction tacite
Contrôle appareils de cuisson, réfrigération et lavage	AOC Froid 27940 AUBEVOYE	1 913.30€
Vérification des chapiteaux, tentes et structures	Jack MERVIL 59660 MERVILLE	738.10€
Contrôle des aires de jeux	SAGA-LAB 69444 LYON	769.76€
Contrôle entretien de maintenance Aires de jeux et équipements sportifs	JULLIEN 27120 PACY-SUR-EURE	4 711.92€/an Reconduction tacite
Acquisition 6 bancs publics	MEFRAN Collectivités 28120 MARCHEVILLE	1 725.00€
Aménagements divers de sécurité sur routes départementales : -RD 7 : Création d'un plateau surélevé face à l'école - Cme déléguée de Fours-en-Vexin -RD 4 : Pose de Radars pédagogiques - Cme déléguée d'Ecos -RD 5 : Création d'un cheminement piétonnier pour PMR et plateau surélevé - Cme de Fourges -RD 10 : Création d'un cheminement piétonnier pour accès salle polyvalente - Cme déléguée de Forêt-la-Folie -RD9 : Réquiécourt - Rue de la Chartreuse du carrefour à la sortie direction Authevernes : Création de trottoirs et bordures de caniveaux - Cme de Cahaignes	} Lancement de la préparation des Marchés et Demandes de subventions	
Installation électrique logement mairie - Comm déléguée de Berthenonville	LANGLOIS 27150 ETREPAGNY	8 031.17€
Alimentation électrique Algéco - Commune déléguée d'Ecos	Entreprise LANGLOIS 27150 ETREPAGNY	451.35€
Mission Maîtrise d'œuvre Réhabilitation Salle polyvalente - Commune déléguée de Tourny	Agence Architecture MWAH 27200 VERNON	35 994.10€
Convention utilisation du bassin piscine Etrépagny écoles Cantiers et Cahaignes	CdC du Vexin-Normand 27140 GISORS	2 000€ 10 séances maximum
Cabine sanitaires vestiaires stade de foot - Commune déléguée de Tourny	Société BERCLEY 76700 HARFLEUR	1 190.00€

Aménagement Logement communal Cabinet Kinésithérapie - Commune déléguée de Tourny	LETEURTRE Père et Fils Fontenay-en-Vexin 27510 VEXIN-SUR-EPTE	1 233.38€
Revêtement du sol logement communale Cabinet Kinésithérapie - Commune déléguée de Tourny	BDM 95710 BRAY ET LU	3 253.39€
Installation électrique logement communal Cabinet Kinésithérapie - Commune déléguée de Tourny	LANGLOIS 27150 ETREPAGNY	6 557.21€
Remplacement menuiserie logement communal Cabinet Kinésithérapie - Commune déléguée de Tourny	BEAUNE-LAMOURET 27620 GASNY	6 699.08€
Entretien espaces verts - Commune déléguée de Cahaignes	CAILLAUD 27420 AUTHEVERNES	6 616.38€
Entretien des massifs au rond-point gendarmerie - Commune déléguée d'Ecos	CAILLAUD 27420 AUTHEVERNES	840.00€
Acquisition bacs et jardinières - Communes déléguées d'Ecos et Cahaignes 5302,59€ \ 222,30€	CAILLAUD 27420 AUTHEVERNES	5 524.89€
Fournitures plantes annuelles commune déléguée d'Ecos et entretien massifs salle de sports Communes déléguées d'Ecos et Fourges	CAILLAUD 27420 AUTHEVERNES	3 050.00€
Réalisation plateau surélevé face à l'école - Commune déléguée de Fours-en-Vexin	COLAS 27100 VAL-DE-REUIL	6 495.30€
Education artistique en musique écoles primaires - Communes déléguées d'Ecos et Fourges	CMR 94130 NOGENT-SUR-MARNE	5 193.93€
Contrat de location Entretien Machine à affranchir	PITNEY BOWES 93456 LA PLAINE-SAINT-DENIS	580.00€/an Durée 5 ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,-PREND ACTE des décisions Municipales énoncées ci-dessus.

Objet : 2017-100 Vote des comptes administratifs et Comptes de Gestion 2016 de VEXIN SUR EPTE

Rapporteur : Jean FREMIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote individuellement le Compte Administratif 2016 de chaque entité comme suit :

➤ **Pour le Budget des Locaux commerciaux :**

Un résultat final de 94 855,60€

➤ **Pour le Budget d'Assainissement de Fourges :**

Un résultat final de 196 269,69€

➤ **Pour le Budget d'Assainissement d'Ecos :**

Un résultat final de 350 434,39€

➤ **Pour le Budget d'Assainissement de Tourny :**

Un résultat final de 43 508,94€

➤ **Pour le Budget principal de VEXIN SUR EPTE :**

Un résultat final de 2 960 651,72€

- Vote individuellement le Compte de Gestion du trésorier avec des écritures conformes au compte administratif pour chaque entité.

Nous devons regarder ces chiffres avec humilité et poursuivre nos efforts pour rationaliser nos dépenses et optimiser nos recettes. Notre ambition budgétaire est simple: que chaque euro soit dépensé de manière efficace et efficiente.

Objet : 2017-101 Convention de mise à disposition du matériel festif communal

Monsieur le Maire explique que la commune dispose de matériel festif type barnums, tables et bancs, estrades et grilles d'affichage et propose la signature d'une convention qui fixera les modalités de mise à disposition de ce matériel communal réservé prioritairement aux Communes déléguées et à leurs Associations avec le principe de la gratuité. Néanmoins les Communes et les Associations extérieures à Vexin-sur-Epte pourront bénéficier de ce matériel sous condition tarifaire.

Pour répondre à l'intervention de Rénald DELALIN, l'ancien matériel appartenant aux communes déléguées est soumis à ce dispositif dont la gestion sera assurée par Florent LASSELIN au Pôle Bâtiments. Prière de lui faire suivre vos inventaires et désormais vos demandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (1 abstention : P. PENIN):

-ACCEPTÉ les termes de la convention

-AUTORISE Monsieur le Maire la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

Objet : 2017-102 Modification de la composition des Commissions municipales permanentes

Monsieur Bernard HELFER a donné, en date du 20 janvier 2017, sa démission de la Commission « Ressources Humaines/Administration Générale » ; par ailleurs, d'autres personnes souhaitent siéger au sein des commissions municipales permanentes.

Considérant qu'il est nécessaire, dans le cadre d'une bonne marche de l'administration municipale, d'apporter les modifications à certaines commissions municipales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'apporter les modifications dans la composition des Commissions Municipales permanentes comme suit :

-Thomas DURAND et Fabrice CAUDY sont désignés pour siéger au sein de la Commission « Finances/Budget »

-Véronique BURAT et Bernard DURDANT sont désignés pour siéger au sein de la Commission « Relations extérieures et Communication »

-Michel OZANNE est désigné pour siéger au sein de la Commission « Ressources Humaines/Administration Générale »

-Evelyne NOEL est désignée pour siéger au sein de la Commission « Bâtiments et Espaces verts »

-Dominique RABET est désigné pour siéger au sein de la Commission « Social et Culture » en lieu et place de Camille HRABOVSKY démissionnaire.

Objet : 2017-103 Instauration du droit de préemption urbain (DPU) - Commune déléguée de Tourny

Considérant l'intérêt de pouvoir exercer un droit de préemption afin de permettre la réalisation d'équipements publics et de réserves foncières ;

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'instituer un droit de préemption urbain sur la totalité des zones Ua, Ub, Uz, Ue, 1AU, 2AU de la Commune déléguée de Tourny.

Objet : 2017-104 Opposition au transfert de la compétence PLU à Seine Normandie Agglomération (SNA)

La loi ALUR du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové permet de transférer la compétence PLU à une structure intercommunale.

Lors de la commission intercommunale des maires du 9 juin 2016 qui s'est tenue dans le cadre de l'élaboration de S.N.A., les élus se sont opposés à ce transfert.

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert de compétence PLU au profit de Seine Normandie Agglomération (SNA).

Pour répondre à l'intervention de Daniel MOUSSET, Monsieur le Maire ajoute que si d'aventure on devait évoluer, se serait d'avoir un PLU de Vexin-sur-Epte qui couvrirait les 115 km² que d'aller sur un seuil largement supérieur et qui nous éloignerait de certaines réalités.

Objet : 2017-105 Modification de la durée hebdomadaire de poste existant : - 10 %

Rapporteur : Emmanuel BOURDON

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité DECIDE d'ajuster, à compter du 01/03/2017, la durée hebdomadaire d'un poste existant afin de palier au missions supplémentaires suite à la réorganisation des services (Ancienne quotité 15.47/35H - Nouvelle quotité 15.94/35h).

Objet : 2016-106 Création de poste

Compte tenu de la nécessité du service et suite aux diverses entretiens, la candidature de Madame Karine REGNIER a été retenue. Elle prendra ses fonctions au 14 mars prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

-de créer un emploi de Rédacteur -Catégorie B - à temps complet pour le poste de secrétaire du pôle bâtiments/espaces verts.

-de modifier ainsi le tableau des emplois portant à 85 le nombre de postes dont 6 vacants.

Objet : 2017-107 Désignation des délégués au SIEGE

La commune de Vexin-sur-Epte ayant été créée au 1^{er} janvier 2016, nous avons procédé à la désignation d'un délégué titulaire et suppléant selon la législation alors en vigueur.

Depuis, avec l'adoption de la loi n° 2016-1500 du 8 novembre 2016 tendant au maintien des communes associées en cas de création d'une commune nouvelle, les dispositions applicables à ce sujet ont été modifiées à titre transitoire jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux.

Ainsi, en application des dispositions modifiées du dernier alinéa de l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'en 2020, la Commune bénéficie d'un nombre de délégués au Comité Syndical du SIEGE égal à la somme des sièges détenus précédemment pour chacune des anciennes communes.

Monsieur le Maire propose donc de désigner autant de délégués titulaires et suppléants que d'anciennes communes réunies au sein de notre commune nouvelle de Vexin-sur-Epte.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les délégués suivants :

Communes déléguées	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Berthenonville	Robert ROUTIER	Michel DAVIAU
Bus-Saint-Rémy	Jean BARBEY	Pascal RENARD
Cantiers	Dominique RABET	Bruno POIRET
Cahaignes	Benoit COLLARD	Paul LANNON
Civières	Véronique BURAT	Jean-Marie DELISLE
Dampsmesnil	Jean DESLANDRE	Patrick HERICHE
Ecos	Michel OZANNE	Jacqueline BLONDEL
Fontenay-en-Vexin	Daniel PERSONNAT	Michèle SEMBEL
Forêt-la-Folie	Pierre PENIN	Michel STALIN
Fours-en-Vexin	André DUFOUR	Pierre De SUTTER
Fourges	Denis BOCQUET	Ginette PALIN
Guitry	Catherine DESILE	Catherine MIKLARZ
Panilleuse	Jean-Claude VASSEUR	Isabelle RIHOJAY
Tourmy	Florence LEROY	Daniel MOUSSET

Objet : 2017-108 Adhésion au SIEGE de la Commune nouvelle et Perception de la taxe sur la Consommation Finales d'Electricité (TCCFE)

Monsieur le Maire expose que les collectivités territoriales formant dorénavant la commune nouvelle de VEXIN-SUR-EPTE étaient initialement adhérentes au SIEGE en tant que communes C, c'est-à-dire communes rurales de moins de 2 000 habitants pour lesquelles le SIEGE percevait la TCCFE et réalisait les travaux d'extension, de renforcement et d'effacement des réseaux.

La création de la commune nouvelle par arrêté préfectoral nécessite de se prononcer sur la nature de l'adhésion au SIEGE de cette commune nouvelle qui dépasse désormais le seuil des 2 000 habitants depuis la fusion des 14 communes déléguées. Au-delà de ce seuil, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que la commune perçoit directement la TCCFE, excepté dans l'hypothèse où elle et l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité en décident autrement par délibération concordante de leur organe délibérant respectif afin de permettre à l'autorité concédante d'exercer sur son territoire des missions de maîtrise d'ouvrage en matière de renforcement et d'extension de réseau ainsi qu'en matière d'éclairage public.

La commune nouvelle souhaitant rester sous régime d'électrification rurale et continuer à bénéficier de la maîtrise d'ouvrage du SIEGE pour ces travaux sur l'ensemble de son territoire, il convient que le conseil municipal de la commune et le Comité syndical du SIEGE délibèrent de manière concordante sur les règles de perception de la TCCFE. A défaut, le produit de la TCCFE sera versé à la commune qui perdra alors tout bénéfice des programmations et de la maîtrise d'ouvrage du SIEGE sur les travaux susvisés.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- que la commune de VEXIN-SUR-EPTE adhère au SIEGE sous statut de commune rurale (Commune C),
- que la commune autorise le SIEGE à percevoir le produit de la TCCFE perçu sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2018, les dispositions antérieures applicables aux communes préexistantes étant maintenues au titre de l'année au cours de laquelle la création de la commune prend fiscalement effet selon les dispositions de l'article L2333-4 alinéa 6 du CGCT,
- que la commune demande au SIEGE de prendre acte de cette décision et de prendre une délibération concordante lors son prochain comité syndical.

Objet : 2017-109 Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique coordonné par le SIEGE

Rapporteur : Pierre PENIN

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de Vexin-sur-Epte d'adhérer à un groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique,

Considérant qu'eu égard à sa dimension départementale et son domaine de compétence, le SIEGE entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents et des intercommunalités du département,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adhérer au groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE pour les besoins de la collectivité, pour les contrats relatifs aux installations d'éclairage public uniquement, selon les possibilités fixées à l'article 2 de l'acte constitutif du groupement.

Et Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE.

Informations diverses

> Compte-rendu des Commissions :

- **Scolaires** : Bernard HELFER fait le point sur le périscolaire sous l'égide de SNA jusqu'au 31 Août 2017 en espérant une collaboration en bonne harmonie et en espérant la signature des conventions de mise à disposition de personnel en cours.
Pour les Bibliothèques, une réunion avec les bénévoles et Cindy QUEUDRAY notre responsable aura lieu courant mars afin de démarrer le travail en réseau sur le territoire.

Pascal RENARD informe l'assemblée que le choix de l'Architecte interviendra en Avril prochain pour le projet de construction du groupe scolaire à Ecos.

Fabrice CAUDY évoque les problèmes de disciplines dans certaines classes et remet en cause le comportement de certains Parents d'élèves.

Il rend compte des travaux de la commission scolaire du 7 février dernier :

-Dérégation et frais de scolarité : Sauf cas dérogatoire et ULIS, la commune disposant de toutes les infrastructures nécessaires, aucune dérogation ne sera accordée pour scolariser les enfants à l'extérieur. Pour les nouveaux enfants venant des communes extérieures, des frais de scolarité sont validés à 500€ pour le primaire et 1 000€ pour la maternelle ; ce dispositif sera géré avec la mise en place d'un logiciel « base élève mairie ».

-Budget Fournitures scolaires : 60 €/enfant

-Budget Transport pour les sorties périscolaires : 400€/classe

-Subvention classes de neige, mer et découverte : 4 000€/classe - limité à 4 projets/an

-Afin d'améliorer la communication entre les familles et le scolaire en cas d'alerte et/ou de vigilance orange, une alerte SMS va être mise en place par le biais de SNA en qualité d'organisateur de 2nd rang des transports et le Pôle Scolaire de Vexin-sur-Epte pour les accueils en cantine et périscolaire, les inscriptions ...

-Poursuite des interventions sportives dans nos écoles primaires.

- **Finances** : Jean FREMIN souligne l'importance des travaux réalisés en 2016 pour un total de 5 millions d'euros investis.

- **Voirie** : Suite à la commission, les demandes de travaux des 11 communes ont été validées soit 620 000€ prévus pour 2017.

Des travaux d'assainissement en traverse et amende de police sont prévus, sous réserve de l'obtention des subventions Départementales à Cahaigues - Récquiécourt, Fourges et Ecos pour la pose de 5 radars pédagogiques, et la programmation reportée en 2018 pour les dossiers de Forêt-la-Folie, Guitry, Cantiers, Berthenonville et Ecos.

- **CCAS** : Chantal BARTHOULOT présente les deux grands axes dès 2017 : le recensement des Aînés de 70 et 75 ans afin d'étudier entre autre la prise en charge de la présence verte et en direction de la jeunesse avec le versement d'une aide financière pour l'obtention du permis de conduire est également à l'étude.

- **Social et Culture** : Chantal BARTHOULOT confirme le retour progressif des dossiers de demande de Subvention renseignés par les différentes Associations communales. Pour 2017 les subventions sont maintenues. Dès 2018, les dossiers seront obligatoires et feront l'objet d'un examen en commission ; la subvention ne sera plus automatique. Madame BARTHOULOT recevra l'ensemble des responsables des différentes associations afin de connaître leurs actions en termes d'animation. Elle souhaite prendre définitivement l'organisation et la gestion au niveau de Vexin-sur-Epte du colis des Aînés et du Noël des enfants afin d'uniformiser ces actions bien disparates sur le territoire et laisser les Associations cibler leurs actions sur l'animation.

La Commune organisera en 2017 une pièce de Théâtre - le lieu et la date restent à définir, le Concert en l'Eglise de Cahaigues le samedi 22 Avril 2017, à Panilleuse le 30 Avril des baptêmes de l'air en hélicoptère et en projet avec Jean DESLANDRE la visite de la base aérienne d'Evreux à destination des jeunes.

- **Ressources Humaines** : Emmanuel BOURDON explique :

-Sylvain LECLERC - Représentant du collège Agent - a été nouvellement élu en remplacement de Madame Agnès CARDOT au CT et CHSCT.

-6 panneaux d'affichage exclusivement réservés au Syndicat ont été installés.

-Le centre de gestion organisera le 6 avril prochain à la Halle à Ecos une conférence portant sur la santé et la sécurité au travail et la responsabilité des Elus.

-45 Agents ont opté pour l'adhésion au maintien de salaire.

-1 dépôt de vêtements de travail - Blouses et chaussures - sera mis en place en mars au Pôle RH à destination des Agents d'entretien et de Restauration Scolaire, du Technique et de la Voirie.

-Le local syndical situé 23 Grande Rue à Ecos sera mis à disposition à compter du 1^{er} Mars prochain.

-Concernant le Document Unique, Madame MACRET a terminé ses entretiens avec les Agents et la visite des locaux sur le territoire.

- **Bâtiments** : Alain BEAUNE : toutes les Communes déléguées ont été destinataires d'un listing des travaux prévisionnels pour 2017 estimés à 607 880€.

- **Espaces Verts** : René DUNTZ a réceptionné l'ensemble des surfaces des 16 cimetières du territoire.

Il rédige le plan de désherbage afin de solliciter la subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Il liste les prestataires désignés sur le territoire pour l'entretien des espaces verts : HD Paysage, Vavert, Dandeville, Caillaud, Jardin de la Grouette, l'APEER, Mézières Paysages, pour un total de 97 055€. Le but étant de libérer les Agents jusque-là en charge de l'entretien de certains espaces verts pour d'autres missions sur le territoire.

L'entreprise CAILLAUD est retenue pour le fauchage des accotements et TV net pour le balayage mécanisé des 14 communes.

• **Communication** : Chantale LE GALL rend compte des 3 points évoqués lors de la commission en date du 22 février :

- L'Agenda des événements qui sera distribué en Mars prochain

-Le budget évènementiel axé sur les animations à succès et gratuites telles que sport ma santé, jeudi rando, rando VTT et pédestre. L'achat de 5 flammes, d'objets publicitaires en lien et des vêtements siglés est prévu.

-Le budget communication basé sur le renouvellement des prestations 2016. Avec toutefois, 4 nouveautés majeures : la mise en place de panneaux d'identification sur les bâtiments communaux et des panneaux aux entrées des communes déléguées, la réalisation d'un bulletin municipal et l'agenda des événements. Enfin, chaque année un budget sera consacré à la cérémonie de remise de médaille d'honneur régionale, départementale et communale aux élus remplissant les conditions d'attribution.

Monsieur le Maire ajoute que les véhicules communaux ont été floqués avec le logo de Vexin-sur-Epte.

Questions diverses

-Thierry GARNIER, avec le soutien de Patrick HERICHE, souhaite sensibiliser les Agriculteurs au respect des routes qui pour certaines sont dangereusement praticables. Monsieur Jean FREMIN est conscient du problème et rappelle quelques règles de bonnes pratiques à destination des agriculteurs malveillants. Un courrier sera adressé à Monsieur Patrice NOEL - Président cantonal de la FNSEA 27 pour lui faire part de ces observations.

Il s'interroge sur l'avancement du chantier éolien à Tourny qui devrait être livré en fin d'année. Le retour financier pour la commune sera de 12 000€ environ et SNA percevra une somme estimée à 85 000€. Daniel MOUSSET intervient en précisant qu'à l'origine du dossier en 2002 le retour financier était bien plus avantageux.

-Véronique BURAT souhaite connaître l'avancée du dossier concernant la compétence de recueil des demandes de cartes nationale d'identité et de passeport.

Réponse de Monsieur le Préfet : notre dossier sera examiné en Septembre après la période électorale. Concrètement, le traitement des dossiers dans nos 14 mairies déléguées est terminé.

-Catherine DESILE s'interroge sur l'organisation des bureaux de vote des Elections Présidentielles et Législatives. Il incombe à chacune des communes déléguées d'organiser les opérations électorales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Maire,
Michel JOUYET



